



PAYS DU SUNDGAU



## Appel à candidatures – Artistes

Depuis 4 ans le PETR du Pays du Sundgau porte le parcours Art et Nature « STUWA ». Le Sundgau, sa nature merveilleuse, une identité locale très forte et spécifique, où il fait bon vivre ensemble et un accueil chaleureux, tels sont les éléments phares qui ont assuré les succès des dernières éditions du parcours Art et Nature « STUWA ».

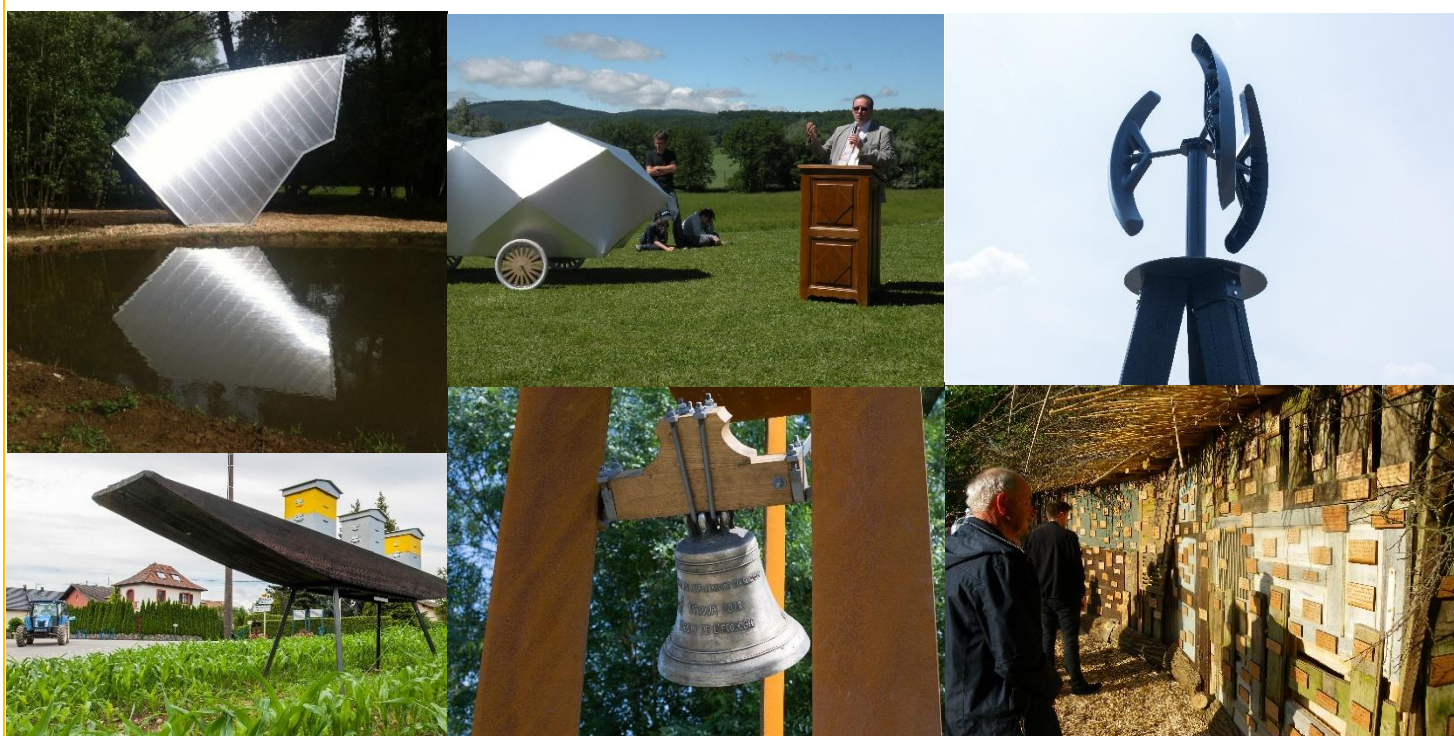
**En 2019, le parcours STUWA sera dédié à l'upcycling dans les entreprises cibles du territoire souhaitant accueillir et/ou participer à la réalisation d'une œuvre avec leurs « produits résiduels ».**

Un appel à candidature sera lancé auprès d'artistes français, allemands et suisses. Pour cette édition, nous souhaiterions inviter des artistes néerlandais en raison de l'engagement des Pays-Bas dans l'économie circulaire.

Les artistes devront réaliser une œuvre avec les produits résiduels des entreprises qui auront répondu favorablement à l'appel à manifestation.

**Chaque entreprise choisira l'artiste avec lequel elle souhaite travailler.**

Le 2 juin 2019, le vernissage du STUWA #5 emmènera le public **d'œuvre en œuvre dans les entreprises participantes** sous le Commissariat d'Aline Gheysens.



**Ce que l'on a pu lire dans la presse :**

*« A force de le voir, on a banalisé notre territoire. STUWA est une occasion de lui donner une autre image, de le sublimer et de le dynamiser. Ensemble, on peut faire de belles choses. »*

*« Notre vénérable Pays du Sundgau, que l'on prétendait allergique aux langages de son temps, est devenu un véritable laboratoire ouvert aux expérimentations artistiques les plus avant-gardistes ».*

**STUWA, un projet pilote, présenté à l'échelle régionale et nationale** lors de l'ARTCOP 21, d'une intervention au Centre Pompidou à Paris, à la Direction Départementale des Territoires ou encore aux rencontres nationales de l'urbanisme durable....

**De nombreuses publications** dans la presse régionale, sur le web et les réseaux sociaux et des interviews sur France 3 Alsace, Alsace 20, radio MNE, et sur France Bleue Alsace...

# **STUWA, une manifestation originale implantée dans le territoire**

Le « PARCOURS ART & NATURE DU SUNDGAU STUWA » est une manifestation artistique permanente qui a pris racine dans le territoire il y a 4 ans, à l'initiative du PETR du Pays du Sundgau.

« La Stuwà » en langue alsacienne, désigne la « pièce à vivre » des maisons traditionnelles. C'est historiquement le lieu des discussions et des échanges sociaux et familiaux. Le PETR du Pays du Sundgau désigne ce projet culturel « STUWA », car l'objectif est de rassembler la population et de l'inviter au débat sur les questions de développement durable, par l'art contemporain. Thème de prédilection de STUWA : le développement durable.

Pour les quatre dernières éditions de STUWA, le PETR du Pays du Sundgau a travaillé avec le même Commissaire d'Exposition, « COAL Art et développement durable », pour cette nouvelle édition le Commissariat d'exposition sera assuré par Aline Gheysens.

Un des objectifs du PETR du Pays du Sundgau à travers le projet STUWA est d'impulser un dialogue avec les populations locales sur le thème du développement durable. La transition écologique et économique, nécessaire pour concilier le développement et la durabilité, revêt des aspects complexes et d'une grande technicité. Le risque est alors d'exclure les habitants des enjeux de transitions. C'est tout l'objet de STUWA, faciliter l'appropriation de ces enjeux pluriels et complexes par les populations locales.

Pour la 4ème édition de STUWA (2018), le thème esthétique a été la transition énergétique. Expérience nouvelle, STUWA a mis à l'honneur trois artistes venant du Danemark : seul pays à avoir assuré une autonomie énergétique durant 24 heures. Ainsi, en 2018 deux œuvres ont été réalisées par trois artistes danois.

Pour la 5ème édition de STUWA qui se déroulera en 2019, le PETR du Pays du Sundgau souhaite mettre l'économie circulaire à l'honneur et par conséquent, inviter un artiste néerlandais. Les Pays-Bas se sont en effet distingués par des engagements concrets en termes d'écologie industrielle et d'économie circulaire.

L'ancrage territorial de STUWA est fort. Chaque année depuis 2015, entre 6 et 7 artistes sont sélectionnés par des communes du territoire. Les artistes sont ensuite immergés au cœur de la société sundgauvienne. Ils sont accueillis par un référent local chez qui ils logent. Les artistes travaillent avec des entreprises, des associations et des écoles du territoire.

Point d'orgue annuel de « STUWA », le vernissage des nouvelles œuvres qui se tient chaque année le premier dimanche de juin. Durant cette journée, la population est invitée à « embarquer » dans le « STUWA Circus », trois bus qui sillonnent le territoire pour découvrir les nouvelles œuvres. Cette journée s'accompagne de spectacles vivants, articulant cultures locales et art contemporain.

Depuis 4 ans, plusieurs centaines de visiteurs arpentent les paysages du Sundgau pour y découvrir les nouvelles œuvres.

Il est important de préciser qu'une fois les œuvres réalisées, celles-ci restent en place pendant trois ans minimum, renforçant au gré des éditions, la notion de parcours d'art contemporain.

Depuis 2017, des médiateurs culturels ont été recrutés pour organiser des visites et sensibiliser les différents publics aux messages diffusés par les artistes. Ces circuits organisés durant les deux mois de vacances d'été reprendront cette année.

**Retrouvez STUWA sur le site [www.stuwa.fr](http://www.stuwa.fr)  
et sur la page Facebook [www.facebook.com/stuwasundgau](http://www.facebook.com/stuwasundgau)**



# Modalités de présentation de candidature

## Implantation des œuvres

Pour l'édition 2019, des œuvres seront implantées dans des entreprises du Sud-Alsace. Les entreprises du territoire sont volontaires pour accueillir une œuvre STUWA.

Le PETR du Pays du Sundgau remet en dépôt, avec accord de l'artiste, à l'entreprise candidate, une œuvre qui sera installée sur un terrain privé ou communal choisi par l'entreprise avec l'artiste.

Les entreprises d'accueil STUWA 2019 avec leurs produits résiduels sont les suivantes :

- SV BOIS à Carspach
  - o Société spécialisée dans la création, la rénovation et l'extension de maisons à ossature bois ainsi que dans les travaux de toiture
  - o Produits résiduels : bois, zinguerie, tôle, alu ...
- DAIICHI SANKYO à Altkirch
  - o Usine de production de produits pharmaceutiques au carrefour de la chimie traditionnelle et des biotechnologies, l'usine réalise des principes actifs reconnus à l'international pour leur qualité
  - o Produits résiduels : inox, ...
- Electricité DIETSCHY à Waldighoffen
  - o Artisan Electricien
  - o Produits résiduels : fil et câble électrique, appareillage électrique, luminaire, matériel électrique, disjoncteur, fusible ...
- FONDATION DU PATRIMOINE – Délégation ALSACE – section Sundgau
  - o Implantation possible de l'œuvre à Altkirch
  - o Fondation ayant pour objectif la sauvegarde du patrimoine rural non protégé
  - o Produits résiduels : pierres, tuiles, charpentes, tuyaux d'orgue ...
- Autres propositions possibles avec l'accord d'une entreprise du Sud Alsace

## Sélection des projets

Le présent appel à artistes est ouvert aux artistes et collectifs d'artistes professionnels.

Cette année, les Pays-Bas, pays exemplaire dans le domaine de l'économie circulaire, sera mis à l'honneur dans le cadre de STUWA. Ainsi tous les artistes hollandais pourront postuler.

Le Commissaire d'exposition retiendra les dossiers qui seront proposés aux entreprises, sur la base des critères suivants :

- La démarche artistique du Candidat
- La proposition d'une œuvre adaptée à la démarche de l'entreprise, du territoire et du site
- Le partenariat mis en place avec l'entreprise sur le sujet de l'économie circulaire
- L'utilisation des produits résiduels de l'entreprise dans le projet (ces matériaux seront fournis par l'entreprise)
- La pertinence en regard de la ligne artistique assurée lors des quatre premières éditions
- La bonne compréhension du territoire du Sundgau et la pertinence de l'œuvre au regard de ce dernier

- La prise en compte de la portée environnementale et écologique du projet
- La faisabilité technique du projet
- La pérennité potentielle de l'installation
- L'écoconception du projet

21 dossiers seront retenus par le Commissaire d'exposition pour sélection par les entreprises participantes.

Un courrier ou courriel de non-sélection sera envoyé aux artistes non-retenus.

Les 21 projets retenus seront proposés en Comité de pilotage sans le nom de l'artiste ni sa résidence de travail.

Le choix des œuvres finalistes se fera collégalement entre les entreprises.

Chaque entreprise, représentée par son Directeur et son référent local, choisira l'œuvre pour son site.

### **Spécificités de mise en œuvre du projet**

Il est important de noter que ce projet est un projet collectif et collaboratif qui nécessite une co-production et une coréalisation des acteurs.

L'artiste STUWA sera amené à travailler en commun avec plusieurs acteurs du territoire, à savoir principalement :

- Le Pays du Sundgau, porteur du projet et coordinateur des opérations
- L'entreprise d'accueil, représentée par son Directeur et les membres du Conseil d'Administration, et plus particulièrement le référent local, qui est un salarié volontaire en charge de l'accueil de l'artiste et du bon déroulement de son séjour sur place
- Le Commissaire d'exposition Aline Gheysens qui assure le lien entre les artistes et les acteurs locaux
- Le directeur technique qui assistera l'artiste dans les phases les plus délicates du montage de l'œuvre

L'ensemble des acteurs liés au projet STUWA se réunissent régulièrement au sein d'un Comité de Pilotage.

### **Procédure de création de l'œuvre**

La présence effective de l'artiste est requise au minimum 8 jours sur le territoire, ainsi que le jour de l'inauguration.

Le montage des œuvres s'effectue entre le mois de mars et le mois de mai, et au plus tard 15 jours avant l'inauguration.

L'artiste est invité à travailler avec l'entreprise et ses salariés. L'entreprise devra accueillir l'artiste pour lui faire découvrir sa philosophie, sa démarche et son environnement. Et, si l'artiste est prêt à faire des actions pédagogiques, son club d'entreprise et tous autres partenaires souhaités par l'entreprise.

### **Cachet**

Le cachet de l'artiste est fixé à 6 500 € global comprenant la production de l'œuvre, les transports et repas de l'artiste.

L'hébergement de l'artiste et la fourniture des produits résiduels seront pris en charge par l'entreprise d'accueil.

Il est à noter que l'implication des salariés et de l'entreprise permettent de diminuer le poids du coût de production dans ce budget.

## Calendrier

Janvier : sélection des projets finalistes

Janvier – Mars : phase de découverte du territoire pour les artistes retenus et choix des lieux d'implantation définitifs

Mars-Mai : montage des œuvres

2 juin 2019 : inauguration de la 5<sup>ème</sup> édition STUWA

## Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être constitué des documents suivants rassemblés dans un seul fichier au format PDF et ne devra pas dépasser 20 pages :

- Un CV et un book
- Un descriptif synthétique et illustré du projet proposé présentant sa dimension artistique et sa mise en perspective avec la thématique STUWA
- Deux visuels illustrant le projet
- Une note sur les descriptions techniques du projet
- Une liste des produits résiduels souhaités pour le projet
- Un calendrier prévisionnel (nombre de jour de présence sur place, etc.)

## Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le **21 décembre 2018** à 17h.

A l'adresse suivante :

Aline Gheysens  
20 bis rue Émile Level - 75017 Paris  
alinegheysens@gmail.com  
(+33) 6 37 85 33 89

**Elu référent :** Jean-Claude COLIN

**Techniciens référents :** Nathalie BERBETT et Angèle EVRARD

**Commissaire d'exposition :** Aline GHEYSENS

